



DIRECTION GÉNÉRALE

☎ 019/67.99.50

fabienne.leduc@waremme.be

Aux Membres du Conseil communal et
du Conseil de l'Action Sociale

Le 6 octobre 2017

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Cher(e)s Collègues,

Conformément aux dispositions de l'article L. 1122-11 C.D.L.D. et du 2^{ième} alinéa de l'article 2 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal adopté à l'unanimité le 28 janvier 2013, nous vous invitons à la prochaine séance publique du Conseil communal, **réunion conjointe annuelle avec les membres du Conseil de l'Action Sociale, le lundi 16 octobre 2017 à 19h**, à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

1. Application de l'article 26 bis § 5 de la loi organique modifiée des CPAS (synergies et économies d'échelle)
2. l'action du CPAS en matière d'aide à l'emploi

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Cher(e)s Collègues, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège :

Le Directeur général,

Fabienne LEDUC

Le Bourgmestre,

Jacques CHABOT.